



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Changement de présidence au Conseil communal

Lors de sa séance de ce matin, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a procédé à la désignation de son bureau pour la période administrative 2018-2019. Mme Christine Gaillard accède à la présidence dès aujourd'hui jusqu'à l'été 2019. M. Thomas Facchinetti accède à la vice-présidence. La répartition des sections et services reste inchangée.

Après avoir assuré la présidence du Conseil communal depuis le 1^{er} janvier 2017, M. Fabio Bongiovanni passe le témoin à sa collègue Mme Christine Gaillard. A l'exécutif depuis 2011, la conseillère communale préside le collège pour la deuxième fois, après avoir endossé ce titre en 2014-2015. Mme Gaillard dirige, depuis le 1^{er} janvier 2018, les sections de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Environnement.

Le Conseil a également nommé à la vice-présidence M. Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme de la Ville. M. Facchinetti est conseiller communal depuis 2012.

Deux présidentes issues des Verts

La répartition des sections reste inchangée depuis celle adoptée au début de l'année et [annoncée par communiqué le 10 janvier 2018](#) : M. Fabio Bongiovanni est en charge des Finances, des Ressources humaines et de l'Economie, Mme Violaine Blétry-de Montmollin est directrice de l'Agglomération, des Infrastructures et de la Sécurité, et Mme Anne-Françoise Loup est responsable de l'Education, de la Santé et de l'Action sociale (coordonnées complètes sur le document officiel annexé à ce communiqué).

Changement de présidence en vue également au Conseil général, où selon toute vraisemblance, M. Antoine de Montmollin (PS) cédera sa place de président à l'actuelle première vice-présidente Mme Charlotte Opal (groupe PopVertSol) lors de la séance du 2 juillet prochain.

Vous recevez en annexe de ce communiqué la photo officielle du Conseil communal, prise ce jour au Quai Ostervald. Crédit : Stefano Iori.

Neuchâtel, le 4 juin 2018

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires:

Christine Gaillard, présidente du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, 032 717 76 01, christine.gaillard@ne.ch

Dès le 4 juin 2018

Période 2018 - 2019



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Mme Christine Gaillard, présidente,
M. Thomas Facchinetti, vice-président
M. Fabio Bongiovanni
Mme Violaine Blétry-de Montmollin
Mme Anne-Françoise Loup

La répartition des sections et des services de l'Administration communale est la suivante dès le 4 juin 2018 :

Présidence

Mme Christine Gaillard

(suppléant : M. Thomas Facchinetti)

Urbanisme, Mobilité, Environnement

Mme Christine Gaillard

Secrétariat de direction : ☎ 032 717 76 02 (suppléante : Mme Violaine Blétry-de Montmollin)

Culture et intégration, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti

Secrétariat de direction : ☎ 032 717 75 02 (suppléante : Mme Anne-Françoise Loup)

Economie, Finances, Ressources humaines

M. Fabio Bongiovanni

Secrétariat de direction : ☎ 032 717 71 02 (suppléant : M. Thomas Facchinetti)

Agglomération, Infrastructures, Sécurité

Mme Violaine Blétry-de Montmollin

Secrétariat de direction : ☎ 032 717 72 03 (suppléante : Mme Christine Gaillard)

Education, Santé, Action sociale

Mme Anne-Françoise Loup

Secrétariat de direction : ☎ 032 717 74 02 (suppléant : M. Fabio Bongiovanni)

Chancellerie de la Ville

M. Rémy Voirol, chancelier

(suppléant : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier)

Chancellerie, secrétariat : ☎ 032 717 77 12

CHANCELLERIE COMMUNALE